



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud

BULLETIN D'INSCRIPTION

2022-2023

TARIFS COMMUNES AUZIELLE,
ESCALQUENS, LABEGE



EIMSET

Réinscription :

Inscription :

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date de naissance : / /

Mail (en MAJUSCULE) @.....

..... @.....

Portable père: Portable mère :

Portable de l'élève :

Profession du père : Tél. :

Profession de la mère : Tél. :

Établissement et classe fréquentés pour 2022-2023 :

Avez-vous déjà pratiqué un instrument de musique dans un autre établissement ?

Oui Si oui lequel ?.....et où ?.....

Non

Niveau Formation musicale de l'élève :

Niveau Instrument de l'élève :

FRAIS D'INSCRIPTION : 40€

INSCRIPTION EN :

INITIATION (de 4 à 6 ans) :

<input type="checkbox"/> Eveil 120€	<input type="checkbox"/> PADI (pour les CP) 400€	<input type="checkbox"/> Préformation (CP) 170€
-------------------------------------	--	---

DECOUVERTE ET ACQUISITION (à partir de 7 ans) :

<input type="checkbox"/> Formation Musicale seule 220€	<input type="checkbox"/> FM + instrument individuel 610€	<input type="checkbox"/> FM + instrument collectif 400€
--	--	---

Musique d'ensemble : GRATUIT POUR TOUTE INSCRIPTION A UN COURS D'INSTRUMENT

<input type="checkbox"/> orchestre	<input type="checkbox"/> violoncelle	<input type="checkbox"/> Guitare	<input type="checkbox"/> Flûte à bec
<input type="checkbox"/> chorale	<input type="checkbox"/> Flute Traversière	<input type="checkbox"/> Musique de chambre baroque	<input type="checkbox"/> Jazz

Musique d'ensemble sans instrument : 80€

ADULTES :

<input type="checkbox"/> FM Seule 220€	<input type="checkbox"/> Pratique d'ensemble seule 140€
<input type="checkbox"/> Instrument en individuel ½ h par semaine 1060€	<input type="checkbox"/> Instrument en individuel 1/2h par semaine tous les 15 jours 560€

INSTRUMENT CHOISI :

<input type="checkbox"/> Piano	<input type="checkbox"/> Guitare	<input type="checkbox"/> Flûte à bec
<input type="checkbox"/> Violon	<input type="checkbox"/> Harpe	<input type="checkbox"/> Clarinette
<input type="checkbox"/> Violoncelle	<input type="checkbox"/> Guitare électrique	<input type="checkbox"/> Saxophone
	<input type="checkbox"/> Flûte traversière	<input type="checkbox"/> Batterie

**AUTORISATION DE PRISE DE VUES ET DE SON
ACCORDEE POUR UN MINEUR**

Nous soussignés :

Madame :

(Nom et prénom)

Demeurant :

Monsieur :

Demeurant :

Respectivement représentants légaux de

l'enfant :

né (e) le :

Elève de l'Ecole Intercommunale du Sud Est Toulousain EIMSET

Traitement automatisé des informations (R.G.P.D.)

Conformément à la nouvelle Règlementation Générale relative à la Protection des Données à caractère personnel du 27 avril 2016 et aux articles 226-25 et suivants du nouveau code pénal, les parents directement et par représentation de leur enfant, autorisent Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud à procéder aux traitements automatisés d'informations nominatives les concernant, notamment afin de faciliter les différentes tâches administratives et financières de l'association.

Ils disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement sur ces informations.

Celles-ci ne sont pas communiquées à des tiers, sauf les cas prévus par les lois et règlements en vigueur. Ces droits peuvent s'exercer en contactant le délégué à la protection des données de Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud à l'adresse suivante :

contact@lecgs.org

Conformément au droit à l'image

autorise que l'EIMSET prenne des photographies et/ou procède à un enregistrement dans le cadre des projets de l'EIMSET

accepte et autorise l'utilisation de ces images pour leur diffusion sur divers supports de communication (réseaux sociaux, site internet, service communication de la mairie, journaux locaux)

L'école de musique se réserve le droit de photographier, filmer, enregistrer ses propres productions et de disposer de ces documents à toutes fins utiles (archivage, promotion des projets et diffusion)

Cette autorisation est formulée conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom.

En conséquence de quoi, nous ne pourrons prétendre à aucune rémunération au nom de notre enfant pour l'exploitation des droits visés.

*L'école de musique décline toute responsabilité en cas de détérioration d'instruments ou autres biens matériels. Chaque famille atteste avoir souscrit une **assurance responsabilité civile** couvrant tout dommage matériel et corporel occasionné par leur enfant.*

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur qui m'a été remis et en accepte les termes.

Fait à :

le :

Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)